

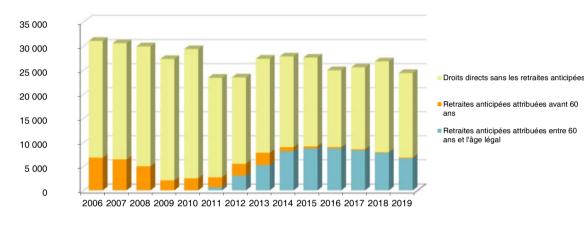
### Statistiques régionales du régime général

## **Nord-Est**

**Année 2019** 

#### Retraités résidant en Carsat Nord-Est

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	12 081	19 088	31 169
Droits directs (retraites personnelles)	10 974	13 374	24 348
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 107	5 714	6 821
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	792	1 286	2 078
Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées of	lepuis 2006		



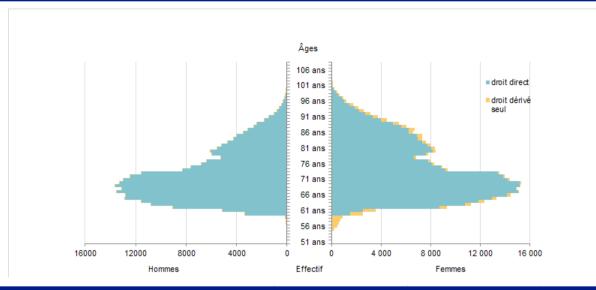
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 929	2 248	7 177
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	75,1 ans	72,9 ans	73,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	8,5%	14,8%	11,9%
Retraités bénéficiant d'une surcote	10,3%	10,6%	10,5%
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	30,8%	27,5%	29,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	245 017	314 749	559 766
Retraités percevant un droit direct seul	235 319	212 042	447 361
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 318	15 705	17 023
Retraités percevant les deux à la fois	8 380	87 002	95 382
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,8%	3,0%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	69 528	27 049	96 577
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	822€	649 €	725 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 142 €	973 €	1 062 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,2%	49,1%	34,3%

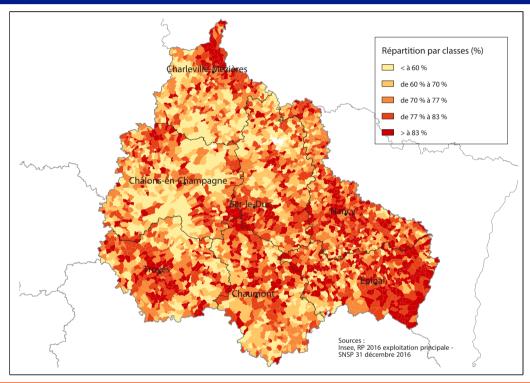
- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- 4 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

#### Pyramide des âges des résidents



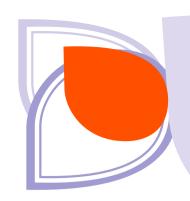
#### Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Nord-Est



#### Prestataires payés par la Carsat Nord-Est

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
08 - Ardennes	25 358	31 452	56 810
10 - Aube	27 218	35 840	63 058
51 - Marne	45 085	59 147	104 232
52 - Haute-Marne	17 716	22 841	40 557
54 - Meurthe-et-Moselle	57 677	75 755	133 432
55 - Meuse	17 362	22 011	39 373
88 - Vosges	37 686	48 109	85 795
Total Carsat Nord-Est	228 102	295 155	523 257
Total hors Carsat Nord-Est	38 133	42 927	81 060
Ensemble des prestataires	266 235	338 082	604 317





# ARDENNES

Année 2019

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 378	2 085	3 463
Droits directs (retraites personnelles)	1 260	1 413	2 673
Droits dérivés (retraites de réversion)	118	672	790
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	96	170	266
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	592	177	769
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	63,0 ans	62,4 ans
Droits dérivés	73,3 ans	72,2 ans	72,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	28,3%	27,0%	27,6%

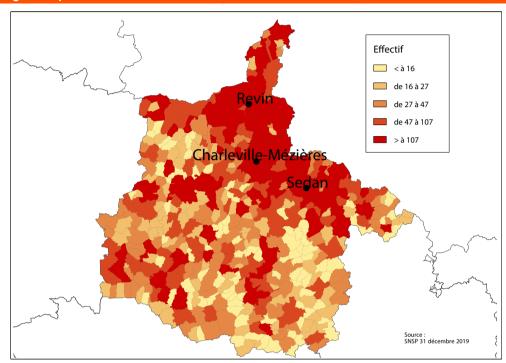
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	26 182	32 561	58 743
Retraités percevant un droit direct seul	25 024	20 644	45 668
Retraités percevant un droit dérivé seul	167	2 185	2 352
Retraités percevant les deux à la fois	991	9 732	10 723
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	3,0%	3,8%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 538	2 020	9 558
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,6 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	827 €	621 €	712€
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 122 €	964 €	1 058 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,1%	51,1%	35,0%



- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- 4 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





### Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Charleville-Mézières			
Nombre total de retraités	4 241	5 958	10 199
Retraités percevant un droit direct seul	4 079	3 739	7 818
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	399	411
Retraités percevant les deux à la fois	150	1 820	1 970
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,1%	6,7%	6,9%
Sedan			
Nombre total de retraités	1 648	2 328	3 976
Retraités percevant un droit direct seul	1 557	1 321	2 878
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	169	180
Retraités percevant les deux à la fois	80	838	918
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,3%	7,8%	7,6%
Revin			
Nombre total de retraités	771	921	1 692
Retraités percevant un droit direct seul	726	511	1 237
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	59	60
Retraités percevant les deux à la fois	44	351	395
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,9%	3,4%	3,1%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

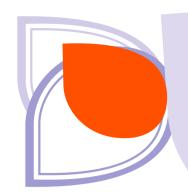
Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique



<sup>&</sup>quot;Statistiques en région".





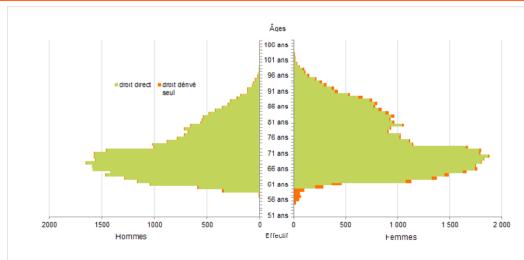




Retraités résidant dans le département	•

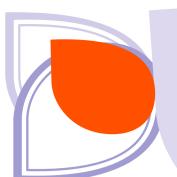
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 358	2 154	3 512
Droits directs (retraites personnelles)	1 206	1 460	2 666
Droits dérivés (retraites de réversion)	152	694	846
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	105	167	272
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	511	299	810
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,6 ans	62,3 ans
Droits dérivés	75,6 ans	73,1 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	25,9%	23,4%	24,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	29 240	38 577	67 817
Retraités percevant un droit direct seul	27 884	26 837	54 721
Retraités percevant un droit dérivé seul	172	1 318	1 490
Retraités percevant les deux à la fois	1 184	10 422	11 606
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	3,2%	3,1%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 741	4 253	11 994
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,9 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	804 €	690 €	739 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 112 €	944 €	1 021 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,5%	44,4%	32,2%



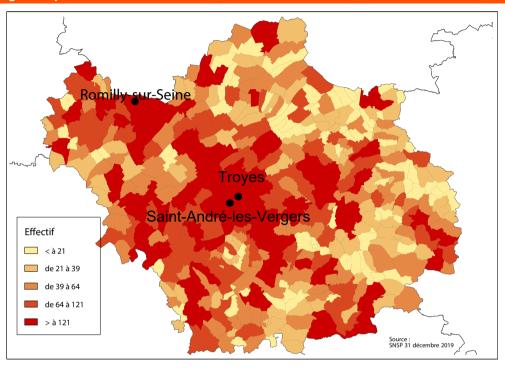
- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- 3 Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés
- 4 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.







#### Retraités du régime général par commune

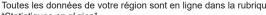


### Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Troyes			
Nombre total de retraités	4 417	6 994	11 411
Retraités percevant un droit direct seul	4 177	4 680	8 857
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	252	276
Retraités percevant les deux à la fois	216	2 062	2 278
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,7%	6,1%	6,8%
Romilly-sur-Seine			
Nombre total de retraités	1 481	2 050	3 531
Retraités percevant un droit direct seul	1 410	1 292	2 702
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	97	104
Retraités percevant les deux à la fois	64	661	725
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,9%	4,6%	4,7%
Saint-André-les-Vergers			
Nombre total de retraités	1 127	1 742	2 869
Retraités percevant un droit direct seul	1 083	1 204	2 287
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	52	53
Retraités percevant les deux à la fois	43	486	529
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,5%	2,8%	2,7%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

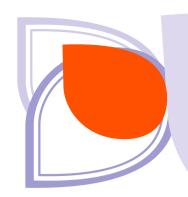
Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique



"Statistiques en région".







DEP. 51 MARNE

Année 2019

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 170	3 538	5 708
Droits directs (retraites personnelles)	1 989	2 508	4 497
Droits dérivés (retraites de réversion)	181	1 030	1 211
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	129	235	364
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	909	439	1 348
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	74,6 ans	72,9 ans	73,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	26,9%	27,5%	27,3%

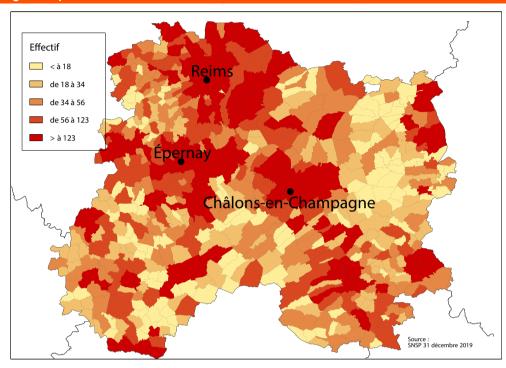
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	47 074	62 366	109 440
Retraités percevant un droit direct seul	45 553	43 484	89 037
Retraités percevant un droit dérivé seul	205	3 016	3 221
Retraités percevant les deux à la fois	1 316	15 866	17 182
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,8%	2,9%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 604	5 786	19 390
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,6 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	827 €	646 €	724€
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 169 €	1 004 €	1 089 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,0%	46,2%	32,9%



- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





### Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Reims			
Nombre total de retraités	12 366	18 017	30 383
Retraités percevant un droit direct seul	11 913	11 954	23 867
Retraités percevant un droit dérivé seul	44	883	927
Retraités percevant les deux à la fois	409	5 180	5 589
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,5%	4,8%	5,1%
Châlons-en-Champagne			
Nombre total de retraités	3 185	4 787	7 972
Retraités percevant un droit direct seul	3 069	3 167	6 236
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	247	257
Retraités percevant les deux à la fois	106	1 373	1 479
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,3%	4,3%	4,7%
Épernay			
Nombre total de retraités	1 907	2 974	4 881
Retraités percevant un droit direct seul	1 843	1 951	3 794
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	161	167
Retraités percevant les deux à la fois	58	862	920
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,8%	3,7%	4,1%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique



<sup>&</sup>quot;Statistiques en région".

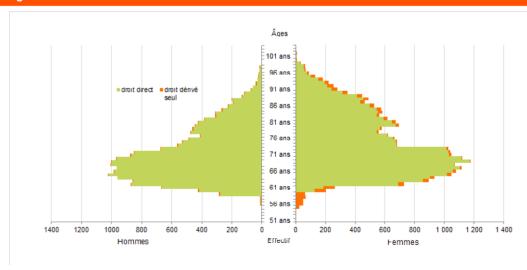






Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	943	1 485	2 428
Droits directs (retraites personnelles)	842	1 022	1 864
Droits dérivés (retraites de réversion)	101	463	564
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	48	86	134
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	437	210	647
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	76,6 ans	72,4 ans	73,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	26,8%	23,2%	24,8%

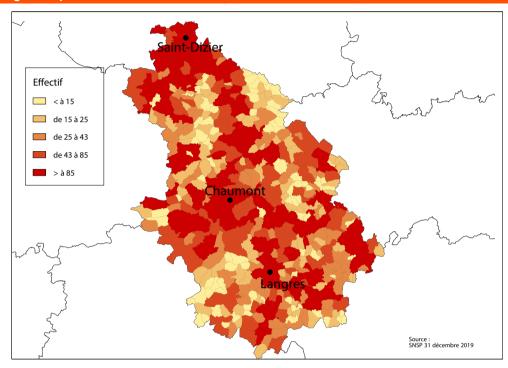
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	18 679	24 103	42 782
Retraités percevant un droit direct seul	17 784	16 235	34 019
Retraités percevant un droit dérivé seul	163	1 181	1 344
Retraités percevant les deux à la fois	732	6 687	7 419
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,3%	2,8%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 508	2 083	7 591
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,9 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	788 €	625 €	696 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 118 €	955 €	1 043 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,6%	54,0%	37,8%



- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- 4 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Dizier			
Nombre total de retraités	2 371	3 424	5 795
Retraités percevant un droit direct seul	2 261	2 027	4 288
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	189	197
Retraités percevant les deux à la fois	102	1 208	1 310
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,8%	4,8%	4,8%
Chaumont			
Nombre total de retraités	2 055	2 961	5 016
Retraités percevant un droit direct seul	1 973	2 045	4 018
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	146	155
Retraités percevant les deux à la fois	73	770	843
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,9%	4,1%	3,6%
Langres			
Nombre total de retraités	684	1 041	1 725
Retraités percevant un droit direct seul	655	688	1 343
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	50	57
Retraités percevant les deux à la fois	22	303	325
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,1%	3,9%	4,0%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique



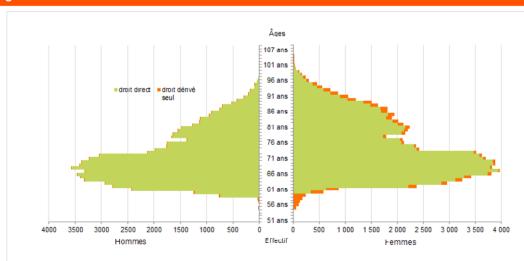
<sup>&</sup>quot;Statistiques en région".





Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 274	5 270	8 544
Droits directs (retraites personnelles)	3 036	3 803	6 839
Droits dérivés (retraites de réversion)	238	1 467	1 705
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	238	349	587
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 173	524	1 697
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,1 ans	62,7 ans
Droits dérivés	75,4 ans	72,9 ans	73,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	39,7%	31,3%	35,0%

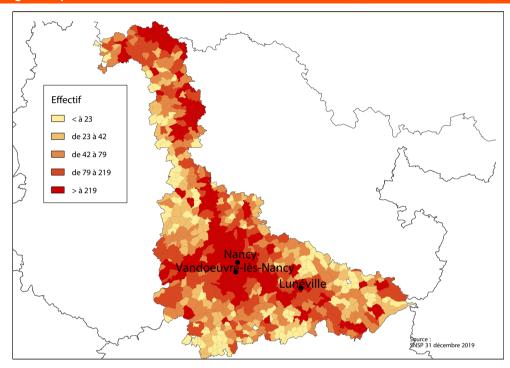
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	64 411	82 354	146 765
Retraités percevant un droit direct seul	62 400	55 283	117 683
Retraités percevant un droit dérivé seul	251	4 580	4 831
Retraités percevant les deux à la fois	1 760	22 491	24 251
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	3,2%	2,9%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 955	6 262	23 217
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,0 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	836 €	649 €	731 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 169 €	1 007 €	1 097 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,7%	48,5%	33,7%



- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- <sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



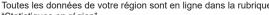


## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

•		•	
Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nancy			
Nombre total de retraités	5 637	8 584	14 221
Retraités percevant un droit direct seul	5 493	6 237	11 730
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	370	389
Retraités percevant les deux à la fois	125	1 977	2 102
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	9,0%	6,0%	7,2%
Vandoeuvre-lès-Nancy			
Nombre total de retraités	2 145	3 115	5 260
Retraités percevant un droit direct seul	2 065	2 135	4 200
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	145	152
Retraités percevant les deux à la fois	73	835	908
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	10,3%	6,3%	7,9%
Lunéville			
Nombre total de retraités	1 728	2 393	4 121
Retraités percevant un droit direct seul	1 642	1 545	3 187
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	100	107
Retraités percevant les deux à la fois	79	748	827
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,8%	5,0%	4,9%
·		-	

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

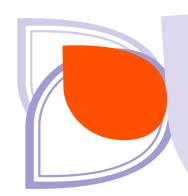
Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique



"Statistiques en région".





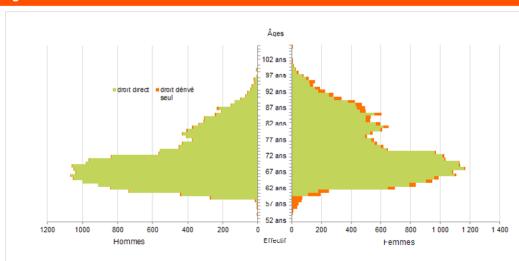


MEUSE

Année 2019

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	914	1 380	2 294
Droits directs (retraites personnelles)	811	978	1 789
Droits dérivés (retraites de réversion)	103	402	505
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	63	80	143
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	373	146	519
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,7 ans	62,2 ans
Droits dérivés	74,8 ans	73,3 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	33,4%	29,6%	31,3%

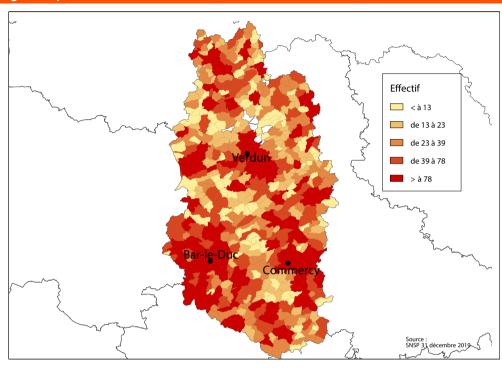
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	18 591	23 292	41 883
Retraités percevant un droit direct seul	17 838	15 496	33 334
Retraités percevant un droit dérivé seul	125	1 366	1 491
Retraités percevant les deux à la fois	628	6 430	7 058
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,6%	3,1%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 715	1 893	7 608
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,8 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	785€	602 €	684€
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 129 €	948 €	1 051 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,2%	55,9%	38,7%



- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





### Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Verdun			
Nombre total de retraités	1 599	2 288	3 887
Retraités percevant un droit direct seul	1 542	1 478	3 020
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	124	129
Retraités percevant les deux à la fois	52	686	738
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,3%	6,2%	5,8%
Bar-le-Duc			
Nombre total de retraités	1 376	2 072	3 448
Retraités percevant un droit direct seul	1 325	1 407	2 732
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	98	101
Retraités percevant les deux à la fois	48	567	615
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,5%	4,7%	5,0%
Commercy			
Nombre total de retraités	516	780	1 296
Retraités percevant un droit direct seul	499	457	956
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	50	50
Retraités percevant les deux à la fois	17	273	290
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,0%	5,3%	5,2%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

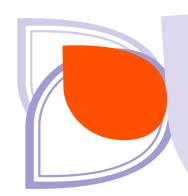
Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique



<sup>&</sup>quot;Statistiques en région".





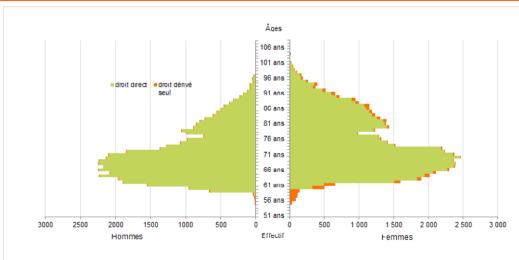


Vosges

Année 2019

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 044	3 176	5 220
Droits directs (retraites personnelles)	1 830	2 190	4 020
Droits dérivés (retraites de réversion)	214	986	1 200
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	113	199	312
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	934	453	1 387
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	75,4 ans	73,4 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	26.0%	24.8%	25,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	40 840	51 496	92 336
Retraités percevant un droit direct seul	38 836	34 063	72 899
Retraités percevant un droit dérivé seul	235	2 059	2 294
Retraités percevant les deux à la fois	1 769	15 374	17 143
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,2%	2,6%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 467	4 752	17 219
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	74,9 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	838€	671 €	745€
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 122 €	939 €	1 033 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,7%	50,3%	34,7%



- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- <sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

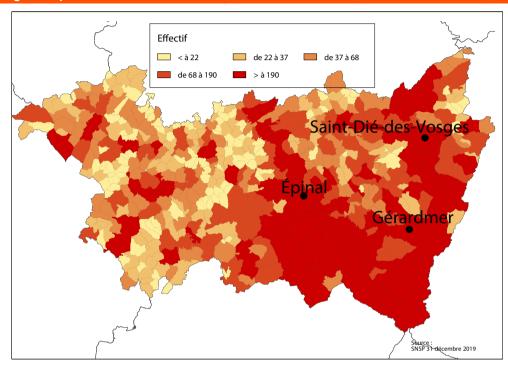
  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



DER. 88
OSGES

Année 2019

#### Retraités du régime général par commune

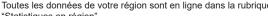


### Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Hommes	Femmes	Ensemble
2 656	4 013	6 669
2 525	2 620	5 145
12	180	192
119	1 213	1 332
6,0%	5,1%	5,4%
2 078	3 112	5 190
1 984	1 972	3 956
9	109	118
85	1 031	1 116
4,4%	4,5%	4,5%
1 118	1 388	2 506
1 065	945	2 010
3	53	56
50	390	440
2,2%	2,7%	2,5%
	2 656 2 525 12 119 6,0%  2 078 1 984 9 85 4,4%  1 118 1 065 3 50	2 656     4 013       2 525     2 620       12     180       119     1 213       6,0%     5,1%       2 078     3 112       1 984     1 972       9     109       85     1 031       4,4%     4,5%       1 118     1 388       1 065     945       3     53       50     390

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique



<sup>&</sup>quot;Statistiques en région".

